



QUE FAISAIT SIDIOCA CHEZ LE "PRÉSIDENT MARABOUT" ?



Avec

الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
LES AILES DU MAROC

Tel: 525 35 64 - 525 30 94
Fax: 525 36 48

Site Web : www.pointschauds.info

POINTS CHAUDS

BIMENSUEL

du Maghreb et de l'Afrique Francophone **200UM** Tel: 525 06 04 / 657 57 02/ 637 37 93

Mauritel Mo

Toujours plus proche de vous

Mauritel Mobiles
Aimer Communiquer

BIMENSUEL INDEPENDANT D'INFORMATIONS, de CRITIQUES et D'ANALYSES POLITIQUES N° 95 du 09 - Mars -08

PNDD! OU LE GOUVERNEMENT DE L'OMBRE ?

Politiques



Mithaq El Wihda réclame des réformes et demande le Boycotte des produits danois

1SMS = 3 CADEAUX

Cheque Jour **20.000 UM** de crédit à gagner

Cheque Week-end **30.000 UM** de crédit à gagner

3 à la fin du Mois X-TRAIL à gagner

Envoyez "1" par SMS au 1616 (ou appelez le 1616) et participez au tirage au sort pour décrocher 3 Cadeaux !!
(258 UM ht/ participation)
Gagner chaque jour 20.000 UM de crédit gratuit sur votre mobile, et chaque week-end 30.000 UM.
Mais surtout, la plus belle des surprises est que vous pouvez gagner un superbe 4x4 Nissan X-Trail à la fin du mois.

Avec Mattel, vous êtes tous les jours GAGNANT.

Société

ON MANGERAIT DU PORC EN MAURITANIE

Aujourd'hui, il n'est point besoin de rappeler qu'un Etat démocratique, digne de ce nom, doit logiquement veiller sur sa population. Sa priorité devrait essentiellement se fonder sur la sécurité de ces citoyens l'épanouissement et le bien être de sa population ; puis qu'il en est le garant absolu. Quelque part, une simple défaillance peut être fatale. Un manquement à ses engagements ouvre la porte à quelque bévue. Alor l'histoire va vous paraître un peu bizarre, car il s'agit des citoyens qui consomment du porc sans qu'ils ne s'aperçoivent et ça dans nos super marchés et des fois acheté à l'épicerie du coin. C'est grâce à l'écho d'un de nos fidèles lecteurs, notre équipe a entamée une enquête pour élucider cette affaire, histoire de tirer la sonnette d'alarme...

SUITE Page 3

FAITS MARQUANTS

Journée internationale de la femme "Ensemble pour un développement équilibré"

Journée internationale de la femme "Ensemble pour un développement équilibré"

C'est sous le patronage du Président de la République et sous la présidence effective de son épouse, notre pays a célébré hier la fête internationale de la femme sous le slogan «ensemble pour le développement équilibré»

C'est ce matin au palais des congrès que la Première Dame du pays Mme Khattou Mint Elboukhari, a donné le coup d'envoi de la cérémonie commémorative de la fête internationale de la femme (08mai). Ce coup d'envoi a été fait en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Cette cérémonie avait été marquée par le discours prononcé à l'occasion d'ouverture par Mme Fatimettou Mint Khattry, ministre chargée de la promotion féminine de la famille et de l'enfant dans lequel, elle a mentionné que : «de cette tribune, les femmes mauritaniennes expriment leur admiration et leur considération pour la lutte héroïque que mènent nos sœurs à Gaza, cette ville meurtrie, désormais symbole de la résistance».

A cette occasion, neufs pris ont

été décernés à des femmes qui se sont distinguées par leurs expériences réussies.

Il faut rappeler que la célébration de la fête du 8 mai, cette année en Mauritanie se fait sous le slogan : «ensemble pour le développement équilibré»

Mme Fatimettou Mint Khattry, ministre chargée de la promotion féminine de la famille et de l'enfant dans lequel, elle a souligné dans son discours d'ouverture que « la célébration de la fête du 8 Mars cette année sous le slogan "ensemble pour un développement équilibré" reflète par son contenu des orientations nouvelles par rapport à l'Etat et au département dont l'objectif essentiel est de rendre le développement plus équilibré entre les deux sexes, plus à même de résoudre leurs problèmes et leurs difficultés et employer leurs compétences de façon adéquate »

Ainsi il faut souligner que sur le



plan international cette commémoration coïncide avec les attaques cruelles que subissent les femmes palestiniennes

Et sur le plan National, Fatimettou Mint Khattry, ministre chargée de la promotion féminine de la famille et de l'enfant a souligné que cette célébration de la journée mondiale de la Femme, intervient au moment où notre pays connaît des transformations radicales qui ont lieu juste après le succès du processus électoral ayant ouvert la voie à une nouvelle étape que l'évolution de la société et de l'histoire contemporaine.

Ezza

LE MAIRE MENACE DE DÉMISSIONNER

Pour sa conférence de presse, Mr Ahmed Ould Hamza, président de la Communauté Urbaine de Nouakchott, a longuement défendu son bilan, hier mercredi dans les locaux de la CUN devant un parterre de journalistes. Au cours de cette entrevue avec les organes de la presse et alors qu'on allait célébrer une année de Pizzorno, de ville propre, la surprise n'allait pas tarder à jaillir, le Président annonça qu'il pourrait démissionner au bout d'un an si rien ne se serait réalisé ! Cette information d'une dimension nationale a surpris certains observateurs de la scène politique qui pronostiquaient pourtant que le maître d'œuvre d'une capitale nettoyée briguerait facilement un second mandat. D'autres journalistes sur place avaient cru qu'il allait s'attaquer à l'action du Gouvernement, ou aller jusqu'à l'accuser de ne pas vouloir bien s'intéresser aux problèmes quotidiens des citoyens. Une manière pour Ould Hamza, supportent ces mêmes observateurs, de délaissier cette bombe à retardement exploser et donc briguer les prochaines législatives.

Hypothèse qui n'est pas exclue, dit-on, d'un homme d'affaires sensé connaître intelligemment toutes les variables des transactions mais hypothèse erronée par ceux qui n'ont peut-être pas poussé leur analyse plus loin, estiment par contre, ceux qui côtoient tous les jours le Président Hamza. Durant cette rencontre avec les médias, le Président de la CUN a passé en revue les réalisations de sa mandature pour l'exercice antérieur notamment dans les domaines artistiques, culturels et pour les efforts considérables que la commune avait déployé en synergie avec Draguai transport et PIZZORNO. Devant une assistance chaleureuse, peu avertie et qui occupait la totalité de la salle, le président de la CUN a aussitôt reconnu avoir «trouvé une situation catastrophique, avec un effectif de 520 personnes dont 420 permanents, 49 temporaires, 18 fonctionnaires et plusieurs contrats de com-

plaisance avec des fournisseurs». Décontracté et intime avec les journalistes, le Président a affirmé l'existence de : « deux litiges importants, dont un avec Ehl Noueigued, pour la fourrière, et l'autre avec un particulier pour la réalisation des feux de signalisation. Ce dernier perçoit de l'argent depuis des années alors qu'il n'accomplit pas son travail comme il se doit». Concernant la situation actuelle de la communauté urbaine de Nouakchott, le président a lancé : «la gestion a été difficile, avec des bureaux délabrés et des arriérés de salaires de trois mois que j'ai réglé comme la régularisation de la situation de la caisse de sécurité sociale, les dettes de l'Etat et je cherche à faire autant avec la Somelec, et je me donne deux années dont une année s'est déjà écoulée, pour changer les choses sinon je me retirerai». Concernant ses relations avec le public, le Président se plaint du manque de civisme. C'est ainsi qu'il avait démontré clairement, loin de toute arrière-pensée ou de politique politicienne que : «les mauritaniens n'aiment pas travailler, et je vais moi-même fermer les boutiques et faire le travail sur le terrain à défaut de trouver des gens pour le faire. Pourtant, ils ne paient pas les impôts, passent leur temps à critiquer, ne jouent pas leur rôle alors que nous sommes entrain de travailler de 8H à minuit. Il y a un grand problème de culture et il faut que les gens comprennent que la mairie est chargée de nettoyer la ville, gérer les hôpitaux et n'a pas de rôle politique. Et pourtant ce sont les ministères qui gèrent la maison des jeunes, le marché aux poissons, le stade olympique, à notre place». Le président réclame une police municipale tout en souhaitant un centralisation des communes à l'image de la commune de Paris, à -t-il déclaré finalement.

Ahmed



La coalition Mithaq El Wihda réclame des réformes et demande le Boycotte des produits danois

Mithaq El Wihda a tenu une conférence de pressés hier à l'hôtel Semiramine.

A l'essuie de cette rencontre avec la presse le Mr Mohamed Ould Mohamed Vall dit Ghrini, président du PRDR et Président de la nouvelle coalition, a tenu avant toute chose dénoncer les blasphèmes contre le Prophète Mohames(PSL) et dans e cadre le Mithaq El Wihda a demandé le boycotte des produits Danois. Le Président de la nouvelle coalition Mr Mohamed Ould Mohamed Vall dit Ghrini, a présenté un vibrant hommage à la femme de manière générale et en particulier la femme Mauritanienne, à l'occasion de la journée mondiale de la Femme.

Ainsi Ghrini a pressé un tableau sombre la situation actuelle politique et socioéconomique et qualifié de la politique floue. Ainsi le Président de la nouvelle coalition a souligné au cette situation est dut à la continuité de l'esprit de la dislocation, qui a valu au lendemain des élections législatives, municipales et aussi toute la période poste électorale d'après le 03 Aout 2005. Aussi a dénoncé « l'opacité qui caractérise l'exercice du pouvoir » et appel à la relance rapide des reformes.

Il faut souligner que, cette coalition de la majorité qui avait porté le président élu Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi aux commandes mais qui demeure en dehors de la formation présidentielle vient de renouveler son attachement aux réformes contenues dans le programme du président. Mihtag el wihda avait salué les efforts jusque là consentis pour assurer le bon retour des réfugiés et les actions menées dans le cadre de la lutte contre l'esclavage et ses séquelles.

coalition Mithag El wihda a estimé dans un communiqué que la scène politique actuelle est atténuée par une majorité peu organisée ou active et une opposition désorientée et qui semble incapable de jouer pleinement son rôle afin de garantir les piliers nécessaires à tout processus démocratique et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Face à ce constat, la coalition a requis des mesures rectificatives de l'action jusque là engagé depuis le 19 avril dernier marquant l'investiture du président et à la fin d'une transition qui avait mis fin à près d'un cinquantenaire de régime d'exception et de monolithisme.

Dans ce communiqué, cette coalition qui compte 23 partis politiques dont 14 issus de Mithagh et 09 de Wihda a affirmé que la recrudescence de l'insécurité constatée ce dernier temps traduit la dégradation du climat social, intervertit le climat de confiance et perturbe la scène politique.

EL Mithagh el Wihda considère que le choix efficace serait de refonder l'état par la mise en place des reformes harmonieuses et adéquates par rapport au programme électoral du président élu et qui seraient en mesure d'apporter des « correctifs » pour une situation actuelle mitigée et de relever les défis loin de toute extrémisme par une action fondée sur la base d'une citoyenneté pleine et entière.

Après ce communiqué, la coalition Mithagh el wihda a procédé au choix des membres de son bureau exécutif lundi dernier au siège du parti Temam-RPM.

Ce bureau exécutif est composé de neuf membres dont la composition est la suivante :

Président: Sidi Mohamed Ould Mohamed Vall dit Ghrini, président du PRDR

1er vice-président: Cheikh Ould Horma Ould Babana, président du Temam-RPM

2ème vice-président : Cheikh Sid'Ahmed Ould Baba, président de l'UCD

3ème vice-président : Sehla Mint Ahmed Zayed, présidente du PND-Inma

4ème vice-président : Mohamed Yehdhih Ould Moctar El Hacén, président de L'Alternative-Bedil

Responsable aux Relations Extérieures: Moustapha Ould Abeiderrahmane, président du Renouveau Démocratique.

Responsable à la Communication: Mohamedou Ould Boidiya, président du Congrès Populaire Mauritanien

Responsable à l'Organisation: Tijane Koita, président de l'UNDD

Rapporteur général : Ahmed Ould Dowmane, président du Parti des Libres

Fadel

ON MANGERAIT DU PORC EN MAURITANIE :



Aujourd'hui, il n'est point besoin de rappeler qu'un Etat démocratique, digne de ce nom, doit logiquement veiller sur sa population. Sa priorité devrait essentiellement se fonder sur la sécurité de ces citoyens l'épanouissement et le bien être de sa population ; puis qu'il en est le garant absolu. Quelque part, une simple défaillance peut être fatale. Un manquement à ses engagements ouvre la porte à quelque bévue. Alor l'histoire va vous paraître un peu bizarre, car il s'agit des citoyens qui consomment du porc sans qu'ils ne s'aperçoivent et ça dans nos super marchés et des fois acheté à l'épicerie du coin . C'est grâce à l'écho d'un de nos fidèles lecteurs, notre équipe a entamée une enquête pour élucider cette affaire, histoire de tirer la sonnette d'alarme.

L'enquête aura très vite confirmé que depuis, une bonne période on consommerait du porc, sans le savoir. Hélas! Et heureusement pour la découverte ! Et c'est des simples bonbons, comme il en existe beaucoup qui font des victimes parmi les tous petits. Seulement, quand on vérifie les ingrédients qui les composent, on voit clairement mentionné : 10 % de gélatine de porc. On comprend l'amertume de notre fidèle lecteur. Car, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes encore une république islamique. Et en bon musulman, il nous alerte. Devant cette évidence qui laisse perplexe, comment ne pas s'inquiéter ? Où était l'association de la protection du consommateur. Ces produits ne devraient jamais passer inaperçu, à moins que ! En tout cas nous ne pouvons accepter que des produits illicites logent tranquillement ou clandestinement dans les rayons de nos choyées épicerie.

Où se trouve le protectionnisme de l'Etat ? Il est inadmissible de prétendre protéger qui que soit si l'on ne prend pas soin de notre intégrité religieuse, de prime abord. L'affaire ne doit pas passer sous silence. Serait-ce un laisser-aller ? Il est vrai que nous sommes tellement assiégés par des

produits et ils en pullulent partout qu'on se demande si on peut tout contrôler. Certes ! Pour un consommateur, c'est plutôt la date d'expiration qui le préoccupe, d'instinct. Cette attitude nous semble aller de soi ; car en aucun cas on imagine que l'Etat laisserait passer des produits qui, de nature, nous sont prohibés. En cas d'une incohérence des autorités, l'association de la protection du consommateur doit servir d'avant-garde. Elle est pour nous sécuriser. Manquerait, peut-être, plus qu'à voir étalées dans nos boutiques des bouteilles de bière. Evidemment cela aurait fait un tollé. Et curieusement ce produit continue à être vendu, mais également consommé sans aucun scrupule.

La faute, à l'Etat ou à l'association de la protection du consommateur ? Quoi qu'il en soit, ce manquement révèle l'absurdité de tout un système administratif, dont le souci principal doit être, d'abord, de regarder tout ce qui est importé.

C'est tout simplement ahurissant. On demande une explication, c'est notre droit en tant que citoyen musulman, et dans un Etat islamique de par sa constitution. A moins qu'il n'en garde que le nom. Il ne faut aucunement lésiner sur les termes, s'il est nécessaire, alerter les autorités religieuses qui sauvegardent, heureusement, notre éthique. C'est dire que ces « gomme à la réglisse » ; c'est le nom de ces fameux bonbons à travers lesquels on nous fait manger du porc et surtout à nos enfants. Même si c'est en miniature, l'effet moral demeure le même pour le mauritanien. Que cela n'ait été découvert que par un consommateur, ça ne peut-être que regrettable. Toute la responsabilité incombe à l'Etat. Où sont nos parlementaires ? Quant à cette fameuse association protectrice du consommateur, elle ne doit pas attendre que l'on constate à sa place certaines cupidités, qui risquent de remettre en cause sa raison d'être.

Ce fléau reflète l'absentéisme pur et simple d'un « Etat institutionnel ». Dès lors à qui se fier ? Nous risquons d'être, toujours, à la fois victime et la merci de nos commerçants, à défaut d'être avisés, continueront sans d'importer des produits illicites à la consommation pour le citoyen mauritanien. Alors un conseil : avant de déguster quoi que se soit prenez soin, au moins de lire pour en connaître les composants.

Fadel Aliuine

Brèves de Nouadhibou

La SNIM roule au relenti

Depuis plus de deux semaines ; la société nationale des industries minières ne fonctionne quasiment pas .

Le 17 février dernier ; la machine chargée d'alimenter l'usine de nouadhibou en minerai est en panne . La roue 5 est en panne d'orientation . Elle ne peut plus faire des mouvements de translation nécessaires pour le chargement . Tout le système tourne au relenti même le culbutage .

La production de 30 000 tonnes par 24 h serait passée de moins de 15 000 tonnes .

La société a fait une commande ; mais la confection de la pièce nécessite au moins 14 mois . Un spécialiste allemand ; trois spécialistes mauritaniens venants de zouérrat sont à pied d'oeuvre . Mais en vain

Ainsi tous les travailleurs du service 710 sont en alerte . Les surveillants de chantier font 12 heures par jour à raison de deux par poste .

Les ingénieurs de la snim de nouadhibou sont restés inefficaces face à la situation .

Pourtant la panne aurait été signalé bien avant par les opérateurs ; mais leurs chefs ne voient que la production . Ils ne se soucient ni de la maintenance de leurs installations ni des conditions de travail des employés .

Des enseignants victimes d'erreurs administratives

Une vingtaine d'enseignants de nouadhibou dont 16 domiciliés à la BNM n'ont pas encore perçu leurs primes de craie .

Au début de l'année scolaire : le ministère de l'éducation avait demandé aux directeurs d'établissements d'établir la liste des enseignants en exercice en mentionnant les numéros de comptes pour le paiement des primes de craie promises par la ministre . Ce qui est fait pour la plus part qui ont perçu la rappel de trois mois (octobre , novembre et décembre) en fin janvier .

Certains n'ont pas reçu . Ils sont allés à la direction régionale pour demander des explication on les signifie qu'il y'a une erreur et ça va se corriger ; ils auront leurs dus à la fin du mois .Ils ont fait une nouvelle liste avec leurs vrais numéros de compte et la direction l'envoya au ministère .

Surprise , fin février rien . Les enseignants commencent à s'inquiéter et s'interrogent pourquoi en cette ère de NTIC ; notre administration continue toujours à fare des erreurs ?

Négligence , lenteur , laxisme sont malheureusement les maux qu'il faut éradiquer .

La jalousie fait encore une victime

Mohamed ould Yarba ould Mbouh vivait depuis quelques années avec sa cousine épouse Najih mint yargua mint M'bouh et leurs trois enfants dans une baraque au quartier Bagdad 6eme robinet à quelques mètres de la compagnie de police.

Depuis quelques temps, l'homme qui serait atteint du virus de jalousie n'était plus

Nouadhibou :

en bon accord avec sa femme.

Ce matin vers 10h papa s'acharna contre son enfant et madame voulait s'interposer. Mohamed se mit dans tous états et une discussion éclata entre le couple.

Le mari se saisit d'une barre en fer et assomma son épouse de trois coups du côté droit de la tête. La femme tomba raide dans la cour de la maison et Mohamed va demander au boutiquier si la femme n'a pas de crédit avec lui. Le commerçant répondit " non pourquoi ? " Il dit " je l'ai tué". Le boutiquier se rendit au domicile de son voisin et trouva la jeune femme allongée. il lui mit la couverture et alla alerter la police située tout près.

Selon certains témoins, les hommes de tenues sont arrivés sur les lieux 1 h30 plus tard et n'ont pas pu cerner la maison envahie par plusieurs personnes

Le médecin légiste qui n'est autre que le DRAS est arrivé à 12 h 30 sans gants ni matériel nécessaire.

Le corps de la victime est resté sur les lieux jusqu'à 14 h.

Le jaloux mari que certains voisins qualifient de malade mental attendait devant sa maison l'arrivée de la police qui l'embarqua. Il serait en détention au commissariat de Jadida 2 .

L'ambassadeur palestinien à Nouadhibou

Sur initiative de quelques partis politiques mauritaniens exigeant la rupture des relations diplomatiques avec l'Israël, Docteur Loewy Issa entame depuis mardi une visite à Nouadhibou.

Cette visite, la première dans la capitale économique mauritanienne permet au diplomate de sensibiliser les populations sur les souffrances du peuple palestinien.

Après plusieurs entretiens avec les autorités administratives et communales de Nouadhibou, l'ambassadeur a visité la snim , le port , l'école nationale d'enseignement maritime et de pêche et le lycée de formation technique .

Les coordinations régionales de six partis politiques (HATEM , TAWASSOUL, RFD, UFP, APP, FP) ont organisé une conférence au centre "savoir pour tous " de Nouadhibou pour plaider la cause palestinienne .

Devant un parterre d'hommes et de femmes vêtues de hidjaj , les représentants des partis politiques ont tous condamné les répressions barbares de israéliens envers le peuple palestinien , ils ont demandé la rupture diplomatique avec l'état d'Israël et apportent leurs soutiens à la Palestine .

Le diplomate a accentué son discours sur les conditions de vie des palestiniens, sur les mascarades faites aux femmes et enfants.

L'ambassadeur a dit que " vous êtes des palestiniens en Mauritanie, nous sommes des mauritaniens en Palestine "

La cause du Palestine concerne tout le monde musulman, lance docteur lowéy

Alpha Ba
alpha.chaud@yahoo.fr

PNDD ou Le Gouvernement de l'ombre ?

La fin du parti-Etat mauritanien ? Tu parles !

M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi devrait élever un monument au ras-le-bol, première cause de son triomphe. La Mauritanie était fatiguée du PRDS, de ses apparatchiks, de ses abus, de sa corruption, de ses répressions, et plus particulièrement de son système d'impunité. La raison la plus évidente de la victoire de M. Cheikh Abdallahi est le discrédit du régime de M. Taya.

Maaouiya en 1992, en raison de son « modernisme », a « séduit » de nombreux gouvernements dans le monde. Mais il connaît la débâcle en 2005. Les causes de cette débâcle : la rébellion de quelques éléments de l'Armée nationale (les Cavaliers du Changement qui le surnomment l'« usurpateur » pour lui rappeler la fraude à laquelle il doit son élection) ; la répression à l'encontre de tous les activistes politiques (opposition, société civile, syndicats, étudiants, oulémas...) ; la corruption à grande échelle ; le monolithisme politique ; l'incarcération de tout contradictoire ; l'enrichissement démesuré d'une poignée de personnes.

Le président M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, en revanche, aura été un homme d'Etat d'une tout autre stature, mais il est responsable de la situation actuelle. Or les anciens caciques du pouvoir, loin d'être inquiétés pour leurs malversations passées – qui, sous d'autres cieux les auraient conduits au Tribunal – sont appelés à grand renfort pour porter des fonds baptismaux un parti de la majorité qui ressemble à s'y méprendre au défunt PRDS. A cela s'ajoute sa position de chantre de la bonne gouvernance et son indifférence devant les sacrifices des classes populaires et l'effondrement de la classe moyenne (je n'en voudrais pour témoin que la hausse des prix). Tout cela se résume en un mot : écoeuement, que les mesures plus que volatiles déjà menées n'ont pas réussi à atténuer un tant soit peu !

Les grosses pointures contemplent les débris de leurs anciens leviers de contrôle, autrefois invincibles : la Fédération nationale des Transport (FNT), le PRDS, machines aux ordres qui, lors de toutes les élections de 1992 à 2003, ont permis de remporter les votes décisifs, et organiser la fraude. Cette fois-ci, outre l'écoeuement, un facteur décisif a joué en défaveur du Président élu : la création du PNDD, l'organisme qui permettra à l'opposition d'être assurée que sa victoire demeurera du domaine de l'improbable. Tant ceux qui le composent sont passés maîtres dans l'industrie de la fraude (je ne cite personne).

En 2007, les anciens dignitaires du régime de Taya, champions de la magouille politique, quittaient le PRDS tant décrié pour rejoindre les partis de l'opposition, ou d'autres partis nouvellement créés dans la foulée du renouveau démocratique entrouvert par la transition. Dans leur propension à vouloir garder coûte que coûte le pouvoir, le calendrier électoral sera déterminé de façon à servir le scénario du CMJD. Les législatives d'abord, la présidentielle ensuite. Cet ordre sera déterminant dans les résultats du second tour. Si l'élection présidentielle avait été organisée en premier lieu, l'opposition aurait gagné sûrement, revigorée par l'augmentation de capital de sympathie auprès des populations, meurtries par le régime de Taya et sa gestion catas-

trophique. En plus, les législatives permettraient de faire le bilan, de peser le pour et le contre, de voir si le scénario tenait la route afin de corriger le tir au besoin avant la grande épreuve. Pour discréditer l'opposition aux yeux du public, la polémique est lancée sur l'innocuité de la bipolarité pouvoir-opposition. Comment peut-on parler de bipolarité quand on sait que l'opposition n'a jamais accédé au pouvoir ? Et qu'elle n'a jamais obtenu la majorité des sièges du Parlement ? Et que tous les moyens ont été mis en œuvre pour empêcher cette éventualité, avec, notamment le recours au débauchage. Par conséquent, la bataille politique demeure très inéquitable.

Avec le PNDD, la machine à gagner les élections est mise en branle. Le Président, avec la hausse vertigineuse des prix, la faillite des entreprises du secteur public, le retour non planifié des réfugiés au Sénégal et au Mali, a eu son baptême du feu avec des dossiers brûlants sur les bras. Ce que l'on veut ce sont des solutions, pas des paroles mielleuses. Le PM nie l'existence de toute crise, à tel point qu'il manifeste sa colère à l'emploi d'un mot aussi inapproprié à ses yeux d'expert en économie pour qualifier la situation de son pays qu'il trouve pas si dramatique que cela ! Ne voyez-vous pas que le Président ne fait pas autre chose que dilapider rapidement son capital politique, qu'il se bureaucratise, et accepte le retour de la vieille garde (dont tous les méfaits restent impunis).

La majorité présidentielle se divise au sujet de l'attribution des postes, ne parvient pas à éviter le recyclage de la vieille garde et n'élabore aucun discours convaincant, aucun projet concret de gouvernement. La mouvance de Zeine, essentiellement composée de jeunes cadres sans passé politique est mise à l'écart face à la boulimie des apparatchiks. A ce rythme là, le capital de sympathie dont bénéficiaient le Président et le PM auprès d'une grande partie du peuple risque d'être dilapidé.

La méthode démocratique n'a pas été adoptée, les nominations viennent d'en haut comme au temps de Taya. On se sert de la période exceptionnelle de création du parti pour justifier cet usage antidémocratique oubliant que c'est maintenant ou jamais ! Le niveau de concertation est médiocre et les thèmes développés ne sont que des discours destinés à la consommation pour faire bonne figure. Le « vote de la peur » a prévalu, comme au bon vieux temps. Il n'en fallait pas plus pour réveiller les fantômes. Le PRDS est de retour !

Avec l'élection de M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, le peuple se remet à espérer. Le gouvernement est mis en place, des lettres de mission lui sont remises. On crut que le pays allait devenir le chantier de toutes les belles promesses du candidat Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi. A mois d'une année de l'élection du président, nous en sommes toujours à la case départ. Pire, la hausse des prix est telle que survivre devient un luxe inaccessible au commun des citoyens. Les coûts des services publics (eau, électricité, taxes, impôts, timbres, droits d'enregistrement et autres services...) sont revus à la hausse. L'Etat



redevient ce Léviathan, cette hydre dévorante dont aucune main bienfaitrice ne vient tempérer l'ardeur boulimique. Le Gouvernement se montre indécis, n'affronte pas les problèmes graves et consacre son temps aux affaires courantes. Cela lui ôte crédibilité et appuis, et il mène ses travaux sans la conviction nécessaire. Ce qui le mène droit au mur. Les adversaires vont en profiter pour créer l'illusion de « la dissidence utile ». Une partie de la majorité va donc apporter son soutien au PNDD en échange de la promesse d'un gouvernement pluriel. Les semaines suivant les élections, M. Zeine Ould Zeidane réussit à susciter quelques moments de ferveur comme lors de la présidentielle, il remplit les salles et mobilise la foule... Mais la crise a vite eu raison de ce temps de grâce. Il convient donc de se retrousser les manches et de mettre en œuvre les réformes tant attendues. En effet, l'heure n'est plus aux discours avant-gardistes. Des actes, voilà ce qu'il faut !

Le vainqueur est M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi. On se souvient qu'il a été, de 1971 à 1978, ministre d'Etat, ministre de l'Economie dans le gouvernement de Moktar Ould Daddah. Entre 1982 et fin 1985, il a travaillé au Koweït, comme conseiller économique au Fonds Koweïtien. Du début de 1986 à septembre 1987, il a été en charge du Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie, puis de celui des Pêches et de l'Economie Maritime. De septembre 1989 à juin 2003, il été mis au service du Niger par le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe, en qualité de conseiller du Ministre chargé du Plan, puis de celui chargé de l'Economie et des Finances. C'est un homme de consensus, sage, discret, et d'une grande bonté.

Mais l'idylle est bien finie. Le nuage dans lequel étaient le Président et son jeune PM a éclaté au contact des turbulences d'une réalité mauritanienne mouventée. Cependant une de ses caractéristiques retient particulièrement l'attention et lui vaut les multiples adhésions des classes moyennes, des femmes et des jeunes. M. Ould Cheikh Abdallahi n'a pas de rapport trouble avec le pouvoir, il dirige sans heurts et se considère comme l'élu de la Providence pour « sauver la Mauritanie », selon l'expression consacrée. Fort bien ! Seulement, sa politique doit être sentie, par des mesures tangibles, concrètes dans une période de déca-

dence ostensible du politique. Besoin d'alternance et dérive oligarchique

M. Ould Cheikh Abdallahi fait partie de la vieille école daddahiste. Mais, il est très pieux. Cependant, il lui faut plaire à une société socialement diversifiée et majoritairement pauvre. Durant la campagne, il a fait siennes toutes les aspirations du peuple et cela doit être concrétisé sur le terrain par des mesures tangibles. Ne pas agir dans ce sens revient à faire marche arrière et à aller à contresens des aspirations du peuple, ce qui serait rédhibitoire pour un Président qui se voudrait démocrate. Quitte à se mettre à dos la vieille garde tayiste.

Comme est-il possible d'entrer dans le XXIe siècle avec la vieille garde toujours au pouvoir ? Certes, mais le Parlement compte encore un grand nombre de députés et de sénateurs issus des rangs de la vieille garde tayiste...

Quoi qu'il en soit, l'alternance est un phénomène très positif, qui fait bouger les idées et les intérêts, permet à des secteurs et des personnes auparavant mises au placard de participer à la politique. Mais la vieille garde adopte pratiquement la même attitude que le peuple, à ceci près qu'elle est animée par des mobiles... personnels en réaction à sa mise au ban. Elle ne se laissera pas faire facilement ! La mouvance de Zeine joue à peu près le même jeu, à cette différence que les cadres qui la composent – toutes proportions gardées – ont le profil pour diriger le pays : jeunesse, compétence, diplômes...

Le conservatisme du groupe vainqueur, dénoncé par tous, est réel. L'équipe du nouveau président est composée de quelques transfuges de l'opposition (l'APP de Messaoud Ould Boulkheir, Président de l'Assemblée), mais la plupart viennent de l'ancienne majorité pro Taya. D'où son attachement à un pouvoir qu'elle conserve depuis... 1978 ! Nous verrons comment le Président et son PM pourront se départir d'un tel poids.

De la démocratie – et encore ne s'agit-il que d'un semblant de démocratie – à la particratie !

Un commentateur expose les raisons du

de démocratie – à la participatie !



mécontentement en tant que "fait accompli d'une initiative décidée directement". C'est un témoignage face au mépris à l'égard des autres composantes de la majorité plurielle. Le Président Yahya Ould Ahmed El Waghef a été élu à l'unanimité, mais le mode de décision démocratie à la majorité n'avait pas été adopté. Le choix des instances du parti avait été dicté d'en haut, ce qui ramène les méthodes du précédent parti de la majorité, sur les ruines duquel le PNDD s'est créé : le PRDS. Ce qui n'a pas manqué de faire grincer les dents de plus d'un membre du Conseil National Provisoire. Il convient de regarder les choses en face : la démocratie mauritanienne est en péril avec le retour à la participatie. Le parti des soutiens à Sidioca, dont les élus dans les listes indépendantes, est très hétérogène à l'image d'une famille politique éclatée, dénucléarisée réunie par une convergence d'intérêts derrière la personne du Président de la République mais séparés par des intérêts personnels divergents. Ce conflit d'intérêts est un autre témoignage déplorable de mépris ou de sectarisme à l'égard des autres composantes de la majorité.

Qu'il s'agisse des jeunes, de la mouvance de Zeine, ou des démocrates ou progressistes « repentis », toutes ces forces continuent d'être jugées par les caciques de la vieille garde, comme des forces insignifiantes, inconsistantes ou de toute manière uniquement mesurables par la loi du nombre, de la quantité, d'une culture médiévale inféconde et intolérante.

Le PNDD aujourd'hui, comme le PRDS hier, choisit de faire son gouvernement de l'ombre à la manière des gouvernements de Parti, et non de coalition. Si bien que le gouvernement version PNDD apparaît pire, moins efficace et sérieux, si possible, que le gouvernement officiel, qui a pourtant la charge de gouverner effectivement, de choisir, bien, ou très mal, comme il fait.

Mais il fait.

Ceci après avoir ignoré depuis l'élection du Président de la République les recommandations des différents acteurs politiques – y compris l'APP alliée – d'observer toute la précaution requise, de ne pas doubler le Gouvernement, de ne pas s'adjudger les ressources matérielles et humaines de l'Etat.

Le PNDD, aujourd'hui, comme le PRDS hier, à l'égard d'autres forces pourtant proches et alliées, nous met devant le fait

accompli de choix et d'initiatives conçus et décidés uniquement chez lui, sans aucune communication préalable, sans aucune sollicitation à agir de façon commune, pour donner à l'opinion l'impression d'une marche forcée dans le sens voulu par les gardiens du temple. Incapacité d'unité, ne fut-ce que dans des initiatives spécifiques à un moment aussi grave et solennel.

A l'égard des forces "mineures", de l'opposition, le PNDD se comporte avec arrogance et avec suffisance. Il préfigure de cette façon ce que pourrait être un "dialogue constructif" dans le théâtre institutionnel qu'il nous propose avec un projet de contre-réforme qui accumule et accentue les pires caractéristiques de l'ère Taya.

Si les autres forces « informelles » de la majorité considèrent qu'elles peuvent aussi renoncer à cette polémique et à cette lutte sur le front de la "majorité officielle", pour se consacrer uniquement au jeu vain de la polémique et de la lutte pour une alternative dans ces conditions impossibles, autant renoncer à la politique et abandonner l'arène à la vieille garde.

Espérons qu'il n'en soit pas ainsi et que la nouvelle vague l'emporte au contraire et finalement un comportement qui ne soit ni marginal ni subalterne, n'étant pas dicté par une petite loi d'auto-conservation, alors qu'il s'agit toujours plus d'animer et de mener une révolution historique, démocratique, avant-gardiste, non-violente, pour vaincre le régime participatie.

Nous comprenons que ce soit difficile : l'infamie uniformiste ne se limite certainement pas à la dénonciation de deux années de traversée du désert loin du sérail par la faute des maîtres de la transition, mais elle atteint son apogée avec le retour des fantômes du passé, symboles du mal mauritanien.

Certains refusent et dénoncent ce jeu, aussi grave qu'instinctif et inconscient, aussi profond et incontrôlable, qui consiste à récupérer les valeurs et les images de ceux qui furent combattus avec une grande détermination, pour mieux continuer à torpiller le Gouvernement et ses satellites, de la seule façon possible aujourd'hui et pour l'instant : par voie de presse. Mais le procédé est contre-productif : l'attaque n'est guère susceptible de donner un débouché gagnant. Jusqu'à quand ?

PNDD ou Le Gouvernement de l'ombre ?

A voir les structures du parti de la majorité, le PNDD, on ne peut s'empêcher d'y voir un parallèle avec les structures gouvernementales. A chaque ministère officiel – ou presque – correspond une instance parallèle au sein du parti. Cela s'appelle les cabinets de l'ombre, spécialité anglo-saxonne conduite par... le chef de file de l'opposition et visant à mettre celle-ci au diapason d'une équipe gouvernementale qui ne dort pas sur ses lauriers. Pour que, lors des fameuses questions au Gouvernement, l'opposition soit au même niveau d'information que le Gouvernement. Et puis, au cas où l'opposition reviendrait au pouvoir, les membres du futur Gouvernement seraient tout indiqués : les chefs des « shadow cabinets » ont toutes les conditions requises pour prendre la relève.

En Grande-Bretagne, chaque mercredi, pendant la session parlementaire, le chef du gouvernement et son adversaire – le Prime Minister – s'affrontent pendant une demi-heure dans ce qui, selon le talent des protagonistes, se transforme souvent en véritable joute oratoire. Le chef de l'opposition (en Grande Bretagne, cette fonction est occupée par le député élu par ses pairs de l'opposition) dispose de six questions pour interroger le Premier Ministre sur l'action de son gouvernement, auxquelles peuvent s'ajouter celles d'autres députés. Chaque Ministère du gouvernement doit également faire face aux questions de son fantôme et à celles d'autres députés pendant une heure, tous les quinze jours.

Mais, là, dans le cas d'espèce, c'est le parti au pouvoir, celui de la majorité, qui crée une espèce de gouvernement de l'ombre ("shadow cabinets") ! Est-ce à dire que le Gouvernement officiel ne suffit pas à lui seul pour mener la tâche – ô combien ardue – qui lui est confiée ? Ou que le parti ne compte que sur ses propres ressources pour examiner la situation du pays ? On se souvient que certains membres du Conseil National du PNDD avaient regretté que les membres du Gouvernement conviés à

cette première réunion des 15 et 16 février courants n'aient pas éclairé le Conseil sur l'état des lieux de la République. Apparemment, le Gouvernement de Zeine a évité cet écueil, pour cette fois. Saura-t-il maintenir cette attitude face

aux pressions d'un parti qui demanderait des « comptes » – et bien d'autres services, on le craint – à ses membres siégeant au Gouvernement.

Mohamed

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LE PNDD ET LE GOUVERNEMENT

Secrétaire général : Mohamed Lemine Ould Aboye	Secrétaire Général du Gouvernement Abdallahi Ould Limam Malik
Adjoints : Mohamed Mahmoud Ould Dahmane	
Secrétaire au trésor Mohamed Lemine Ould Bnejara	Ministère de l'Economie et des Finances Ould Hama Vezaz
Adjoint : Mohamed Ould Haimer	
Le secrétaire exécutif chargé de l'orientation et des affaires islamiques : Ahmed Ould Sidi Babe	Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel : Ahmed Vall Ould Saleh
Le secrétaire exécutif chargé de l'organisation et de l'encadrement : Kane Moustapha	Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et la Formation professionnelle Cheikh El Kebir Ould Chbih
Adjoint : Ahmed Salem Ould N'Dary	
Le secrétaire exécutif chargé des relations extérieures :	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération /Mohamed Saleck
Le secrétaire exécutif chargé de la communication : Ahmed Babé Ould Ahmed	Ministère de la Communication Mohamed Vall Ould Cheikh
Le secrétaire exécutif chargé de l'action humanitaire : Brahim ould Ghadde	Commissaire à la protection sociale et à la sécurité alimentaire Colonel Abderrahmane Ould Boubacar
Le secrétaire exécutif chargé de la formation : Aboubekrine Ould Ahmed	Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et la Formation professionnelle Cheikh El Kebir Ould Chbih
Le secrétaire exécutif chargé des opérations électorales : Mohamed Abdellahi	Ministère de l'Intérieur Yall Zakaria Alassane
Adjoint : Rabi Haidara	
Le secrétaire exécutif chargé des élus locaux : Sidney Sokhona	Ministère chargé des Relations avec le Parlement: Mohamed Mahmoud Ould Brahim Khilil
Le secrétaire exécutif chargé de la société civile : El kory Ould Hmeity	Ministère chargé de la Société Civile Mohamed Ould Brahim Khilil
Le secrétaire exécutif chargé de la culture : Selma Mint Tegueddi	Ministère de la Culture Mohamed Vall Ould Cheikh
Le secrétaire exécutif chargé de la promotion de la bonne gouvernance : Mohamed Ould Rzeizim	Ministère de l'Economie
Le secrétaire exécutif chargé de la modernisation de la société : Zeinebou Mint Nehah	Ministère chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration Abdel Aziz Ould
Le secrétaire exécutif chargé du suivi et de l'évaluation : El Ghassem Ould Bellali	Ministère de l'Economie Abderrahmane Ould Hama Vezaz
Le secrétaire exécutif chargé de la jeunesse : El Hassen Ould Awane	Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports Mohamed Ould Ahmed Ould Yarg
Le secrétaire exécutif chargé des femmes : Fatimetou Mint Khattri	Ministère chargé de la Promotion féminine, de l'Enfance et de la Famille Fatimetou Mint Khatry

“Des Approches, Analyses, Enquêtes Fondées et Pertinentes”
Points Chauds: FAIT POUR AL DESFRITSA U

Télécommunications : Les amendes tombent

Les trois opérateurs de téléphonie mobile mauritaniens ont été sanctionnés pour "manquement à leurs engagements" et devront payer des amendes à l'Etat mauritanien, a annoncé vendredi l'autorité mauritanienne de régulation des télécommunications (AR).

Les sociétés concernées sont la Mauritano-marocaine de télécommunications (Mauritel SA), la Mauritano-tunisienne (Mattel) et la Soudano-mauritanienne (Chinguitel), sanctionnées pour "manquements aux engagements prescrits dans leurs cahiers de charges", a indiqué un communiqué de l'AR parvenu à l'AFP.

Elles doivent respectivement payer au trésor public des amendes de 103 millions d'ouguiyas (300.000 euros), 28 millions d'ouguiyas (80.000 euros) et près de 13 millions d'ouguiyas (37.000 euros) après des accusations de mauvaise qualité dans leur service. L'autorité de régulation indique avoir pris ces sanctions pécuniaires contre ces trois sociétés privées "au terme d'une enquête menée début janvier sur la qualité des services fournis par les opérateurs de télécommunications".

Avant ces sanctions, l'autorité de régulation dit avoir mis en demeure les opérateurs de se conformer à leurs engagements en terme de continuité et de qualité de leurs services dans un délai d'un mois. Mais les tests de contrôle ont prouvé que les défaillances constatées demeurent sur les réseaux de communication, a-t-elle indiqué.

Depuis plusieurs années, les opérateurs éprouvent des difficultés à répondre à une demande croissante avec des réseaux régulièrement saturés et certaines zones du pays tardant à être couvertes.

Meeting contre la faim : où sont les travailleurs ?

Six centrales syndicales (CGTM, UTM, CLTM, UGTM, CNTM, USLM) ont organisé vendredi dernier à 17 h à la tribune officielle de Nouadhibou, un meeting pour dénoncer la hausse vertigineuse des prix des denrées de première nécessité (riz, huile, sucre, électricité, gaz butane...)

Les coordinateurs régionaux des 6 centrales syndicales ont tous dressé un tableau sombre de la situation économique et sociale des travailleurs mauritaniens.

Les responsables syndicaux de la wilaya de dakhlet Nouadhibou ont demandé : l'ouverture immédiate des négociations entre les partenaires sociaux, la généralisation de l'augmentation des salaires à 100 %, la réexamen de la couverture sociale, la revalorisation des pensions de retraite.

Après avoir exhorté les travailleurs de tous les secteurs à resserrer les rangs et à rester unis pour vaincre le rapport de force, les coordinateurs régionaux ont ensuite invité les autorités régionales à ne ménager aucun effort en vue de trouver des solutions à ces problèmes posés.

Il y'a cependant à signaler que ce meeting contre la faim qui s'est déroulé dans la cité ouvrière, n'a réuni qu'une centaine de personnes parmi elles a été constaté la présence de quatre femmes. Les grands absents à ce meeting ont été les enseignants.

Exploitation du pétrole en Mauritanie : Un panel scientifique démarre ses activités

Un panel scientifique indépendant sur l'exploitation pétrolière et gazière en Mauritanie a démarré officiellement ses activités, a appris mardi la PANA de source officielle.

Le panel a procédé au lancement de ses activités par l'organisation d'une rencontre d'une journée et la constitution d'une plate-forme de dialogue avec des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des représentants des firmes pétrolières et de ceux des ONG, selon un communiqué transmis à la presse.

Le rôle de cette structure consistera à alimenter les travaux du panel "pour l'établissement d'un diagnostic sur l'exploitation pétrolière (état des lieux et recensement des règles du jeu), l'examen des législations existantes, le renforcement des capacités dans le domaine technique et de la négociation", a déclaré le président du panel, Dr Geert Van Vliet.

La cérémonie de lancement a été organisée conjointement par le ministère délégué auprès de la Primature chargé de l'Environnement et l'Union mondiale de la nature (UICN).

Dominique Strauss-Kahn : le FMI doit revoir ses méthodes d'aide

En décalage avec ses politiques antérieures, le Fonds monétaire international (FMI) pourrait être disposé à intervenir pour aider les pays pauvres à faire face à la hausse des prix des vivres et du carburant, en prenant des mesures d'urgence à court terme.

C'est ce qu'a indiqué Dominique Strauss-Kahn, directeur général du FMI, le 25 février, à l'occasion d'un sommet économique d'une journée, qui rassemblait les chefs d'Etat des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

« Tous les pays risquent d'être confrontés à une situation où, tout d'un coup, le prix du pétrole et des vivres va augmenter. Les familles qui ont à peine ce dont elles ont besoin pour survivre sont les plus touchées », a-t-il déclaré à la presse. « Le FMI peut apporter des solutions qui permettront de déterminer les mesures fiscales à adopter pour faire face à ces crises [...] et surmonter plus facilement les périodes difficiles », a-t-il poursuivi. Entre-temps, les prix des vivres continuent à grimper dans le monde, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et la hausse du coût de la vie a provoqué des émeutes dans trois grandes villes du Burkina Faso et à Douala, capitale du Cameroun, au cours des huit derniers jours.

En janvier 2008, les prix du blé dans le monde étaient 83 pour cent plus élevés qu'un an auparavant. Les présidents du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Mali et du Burkina Faso, ainsi que les Premiers ministres de la Guinée-Bissau et du Niger, étaient présents lors de ce sommet d'un jour.

Des mesures à court terme

M. Strauss-Kahn a suggéré que le FMI pourrait adopter des mesures à court terme, et notamment proposer des prêts, et donner des conseils pour l'élaboration de politiques économiques et fiscales nationales, destinées à amortir la hausse du coût de la vie et à « soulager la pression » exercée sur les gouvernements, sans perturber la stabilité économique des pays.

Le directeur du FMI a également réfuté les critiques formulées à l'encontre du FMI, comparé à un pompier qui « éteint le feu et ensuite noie tout ce qui se trouve sur son passage », et a défendu le rôle du Fonds, qui a contribué, selon lui, à impulser le développement économique de l'Afrique de l'Ouest.

« L'aide technique apportée par le FMI à l'Afrique de l'Ouest est un des éléments qui ont déclenché l'essor économique de ces populations », a-t-il déclaré.

Selon M. Strauss-Kahn, il n'y a aucune réponse toute faite à la hausse du prix des vivres, mais « à long terme, il n'y a qu'une seule solution véritable : le développement économique ». Dans ce domaine, l'Afrique de l'Ouest est en bonne voie, a-t-il estimé, les économies des pays de l'UEMOA progressant « remarquablement » ces dernières années, puisque ces pays affichent des taux de croissance économique de quatre à six pour cent.

Le rôle du FMI en Afrique de l'Ouest consiste généralement à tenter d'impulser la croissance économique dans les pays en voie de développement en libéralisant l'économie, en privatisant les industries, et en accordant des prêts – à condition que les réformes économiques soient appliquées.

L'heure est au changement

Les dirigeants ouest-africains ont néanmoins demandé au FMI de revoir ses méthodes.

« Nous attendons du FMI qu'il adapte ses textes, ses méthodes et ses procédures, de façon à prendre en compte les préoccupations actuelles de nos pays, encore pauvres et extrêmement endettés », a déclaré à la presse Yayi Boni, président du Bénin.

À en croire Sarah Williams, responsable des politiques de Jubilee Debt 2000, une organisation internationale de plaidoyer, adopter davantage de politiques de libéralisation fiscale dans la veine de celles qui sont généralement pratiquées par le FMI nuirait aux populations les plus pauvres d'Afrique de l'Ouest, confrontées à la forte hausse du prix des vivres.

« Il a été démontré à maintes reprises que ces politiques étaient contraires à la démocratie et nuisibles aux pays et aux populations les plus pauvres. Le FMI devrait donner à ces gouvernements d'Afrique de l'Ouest une marge de manœuvre suffisante pour leur permettre de fixer leurs propres priorités en matière de politiques économiques, et non pas leur en dicter de nouvelles. Et l'allègement de la dette doit faire partie de cette solution ».

Conformément aux mesures d'annulation de la dette, les dettes contractées par le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont été considérablement réduites. Toutefois,

COMMUNICATION

Projet de Dorsale à Fibres Optiques entre Nouakchott et Noudhadibou

Depuis la conclusion du Partenariat stratégique entre l'Etat Mauritanien et Itissalat al Maghrib, en Avril 2001, ce partenariat n'a cessé d'être un exemple de coopération Sud Sud et intermaghrébin.

Ce partenariat stratégique a en effet permis de réaliser d'importantes avancées en matière d'infrastructures de télécommunications et des retombées positives dont on peut citer à titre d'exemple :

- Un volume d'investissements cumulé de 71 milliards et demi d'Ouguiyas entre 2001 et 2008.
- Un parc qui a augmenté entre 2001 et 2008 de façon considérable passant de 24 000 à plus de 950 000 abonnés.
- L'introduction d'une panoplie de produits et services à la pointe de la technologie, dont le téléphone sans fil et l'internet large bande ;
- Des efforts soutenus d'expansion du réseau, passant de 2 localités couvertes par le réseau mobile en 2001 à 60 localités et 2500 km d'axes routiers actuellement couverts. Les localités couvertes par le réseau fixe sont passées de 14 en 2001 à 36 en 2008 ;
- Une contribution significative aux recettes de l'Etat, à travers la distribution de dividendes et le paiement d'impôts et taxes;

il est aussi utile de souligner ici que la Mauritel est une entreprise citoyenne qui a contribué efficacement à la création de milliers d'emplois directs et indirects, et a participé à des actions humanitaires importantes dont une aide conséquente pour les sinistrés de Tintane, en plus de son appui constant à la promotion sociale et culturelle dans notre pays.

L'objet du projet dont nous allons dans quelques instants poser la première pierre est la construction d'une fibre optique qui va être déployée entre Nouakchott et Nouadhibou formant une boucle SDH avec l'artère en Faisceau Hertzien existante.

Le projet permettra d'offrir

- ↳ Une capacité importante et extensible.
- ↳ Une très bonne qualité de service.
- ↳ L'écoulement du trafic Internet, voix, données et liaisons louées internationales.
- ↳ La sécurisation de la connectivité internationale de la Mauritanie.

Le projet comporte trois volets essentiels :

- ↳ La réalisation du Génie Civil (GC) sur une longueur totale de 500 Km
- ↳ La pose d'un câble composé de 24Fibres Optiques en pleine terre ou enrobé et offrira des débits importants
- ↳ Douze (12) points de multiplexage.

La capacité de la liaison à Fibres Optiques est de 2,5 Gbps

Le projet est entièrement financé par Mauritel pour un budget alloué de 2 364 054 000 Ouguiyas Mauritaniens (soit 6 321 000 Euros). Les délais de réalisation du projet sont de 10 mois.

Le partenariat stratégique Mauritel-Maroc Télécom est un bel exemple d'intégration économique entre deux pays frères et amis et les retombées de ce partenariat sont pour nous une source de fierté et d'encouragement pour accueillir d'autres investisseurs de pays maghrébins et arabes.

QUE FAISAIT SIDIOCA CHEZ LE "PRÉSIDENT MARABOUT" ?



Le Président de la République a regagné samedi dernier Nouakchott en provenance de Gambie où il avait effectué, une visite de 48 heures sur invitation du Président Yahya Jammeh. Cette visite, qualifiée d'officielle, et qui entre dans le cadre du raffermissement des liens de solidarité et de coopération entre les deux Etats ne

semblait en réalité qu'une visite privée.

Ainsi, l'on se demande aujourd'hui si elle était vraiment un nouvel élan d'une coopération fructueuse comme l'avait annoncé un communiqué officiel dans les secteurs du commerce, de transport, de l'industrie et de la pêche ou tout simplement une "consultation", autrement dit une visite pour un chef d'Etat qui avait jusque-là, grâce, à un don divin déjoué, toute tentative de déstabilisation ?

En tout cas, personne ne pourrait prédire renverser un "président guérisseur" qui possède un pouvoir surnaturel, selon certains médias africains, et, qui a prouvé sa capacité de déjouer toute tentative de prise de pouvoir par la force !

A Banjul, le président était accompagné d'une délégation qui comprenait Mohamed Mokhtar Ould Mohamed El Hacem, ministre du pétrole et des mines, par intérim ministre des affaires étrangères et de la coopération, Sidi Mohamed Ould Amajar, directeur de cabinet du Président de la République, Idoumou Ould Mohamed Lemine, Ahmed Killy Ould Cheikh Sidiya, Ahmedou Ould Cheikh El Hadrami, conseillers principaux à la Présidence, Isselmou Ould Mahjoub, Hadiyetou Camara conseillers à la Présidence et d'autres personnalités.

L'accueil était chaleureux, Banjul fit embelli, des foules immenses brandissaient les photos de deux homologues et la photo de Brahim Niass !

Voilà un signe qui pourrait annoncer les dessous de ce voyage. Est-ce qu'il n'y avait pas là un sentiment de retrouvailles entre les adeptes d'une même confrérie ? Néanmoins, la délégation avait été chaleureusement accueillie par des cortèges, des cris de joie de la population et de la colonie mauritanienne résidant à Banjul.

Après cet accueil chaleureux, le président a tenu avec le maître de Banjul des discussions qui avaient portées sur l'énergie, l'éducation, la pêche... Malgré cela, la visite que le président avait effectuée pour une poissonnerie et qui entre dans le cadre du renforcement des microprojets sociaux n'était vraiment pas nécessaire selon des sources dignes de foi!

Ainsi, cette visite démontre une fois de plus qu'elle n'avait rien en matière d'apports de coopération économique.

En effet, cette poissonnerie pourrait être visitée, estiment-ils, par un homme d'affaire et dans un cadre purement commercial. Si l'objectif d'une délégation présidée par le chef d'état, était la visite des petits projets; cet aspect pouvait être laissé intégralement aux départements diplomatiques, apprécient ces mêmes sources et donc il

n'était pas utile de faire déplacer une délégation dirigée par le président de la République.

Simultanément, dans la mesure où l'on sait que notre pays possède l'une des côtes les plus poissonneuses du monde, tout comme il enregistre un nouvel élan dans ce domaine, ce voyage que d'aucuns qualifient de coûteux pour le pays, pouvait en conséquence être évité.

En plus de cela, la poissonnerie pourrait de ce fait ne pas être visitée par un ministre de la pêche car le seul déplacement d'un directeur suffirait, conclurent-ils.

En tout cas, de nombreux observateurs n'arrivent pas à comprendre les dessous de cette visite !

Certains salons nouakchottois témoignent que Yahya Djameh se vouait un grand intérêt pour sa carrière de marabout guérisseur et réussissait, semble-t-il, avec succès.

Ceci n'est pas du tout exclu si l'on savait que des médias africains avait déjà annoncé que ce président guérisseur recevait ses patients quatre jours de la semaine.

La visite du président aura coïncidé, selon ces mêmes sources, avec les jours du vendredi et le samedi ou Yaya Djammeh recevait les asthmatiques alors que le mardi et le jeudi sont réservés aux malades du sida, conformément à un emploi du temps qu'il respectait sauf bien sûr en cas d'empêchement ou de réunion du conseil des ministres.

Selon une source journalistique, Le président Jammeh avait récemment annoncé avoir découvert un traitement du sida à base de plantes, affirmant avoir guéri plusieurs malades.



Ainsi les mêmes sources annoncent que le Programme des Nations unies pour le sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont demandé à la Gambie de donner "des preuves tangibles" sur ses affirmations selon lesquelles le président Yahya Jammeh possède des remèdes du sida.

Tout ceci rappelle en quelque sorte le lendemain du 03 août 2005 quand le président Ould Taya avait effectué une visite en provenance du Niger, il s'était avéré que la période d'incubation était dépassée et que les soins n'étaient plus recommandés.

Le président marabout, ne pourrait pas laisser un malade sous perfusion, lui avait cependant conseillé de se faire évacuer à Doha.

Enfin, souhaitons que cette rencontre officielle entre le Président Sidioca et son homologue n'ait pas pour but un traitement médical au lieu d'une visite travail comme avait été annoncé.

MN

Baisse des tarifs du CDMA



Forfait Internet CDMA
9 990 um/mois

Pack CDMA
8 000 um



موريتل



Mauritel

CDMA, le téléphone fixe pour tous.



EDITION



est édité par 6eme Sens Communication S.A.R.L
 AGENCE CONSEILS EN COMMUNICATION

E-Mail: info@pointschauds.info

Fondateurs

Moulay Najim Old Moulay Zeine et Ezza Mint Moulay Hacem
 RCP. N° 0078/MIPT/DAPLP du 24/10/02

Tel: +222 525 06 04 / 657 57 02 / 6373793 / 663 15 95

**C o - D i r e c t e u r
 P u b l i c a t i o n
 D i r e c t e u r**

Moulay Najim OI Moulay Zein
 OI Moulay Brahim

D i r e c t e u r d e

Moulay Najim

R é d a c t i o n

Moulay Najim
 Ezza Mint Moulaye El Hacem
 Mohamed El Mihdi
 Ahmed Ould Bettar
 Ba Alpha
 El Bahir
 Watt
 Fadel Allione

Secrétariat de rédaction 7535270

C o l l a b o r a t e u r s

Mohamed Old Mohamed Lemine
 Adel Old Sejad
 Abdallahi Diara
 Mohamed salem ould Abe
 Yahya Ould abdelwoudoude

D i r e c t e u r F i n a n c i e r

Mohamed El Mihdi OI Mhd Bachir

C o r r e s p o n d a n t s

NOUADHIBOU: Ba Alpha Tel: 6001257
 Sélibaby :Adama Oumar Thiam
 Algérie :Kaci Racelma
 Maroc :Ahmed El Mihdi
 Sénégal : Ismail

Cote d'Ivoire : Mhd O/ Mhd Hacem

C o n s e i l l e r s

Sy Satigui
 Athié Mohamed Nadjify

T i r a g e

2000 Exemplaies
Imprimerie

Imprimerie Nationale

EDITION

Sixième sens Communication S.A.R.L
 Immatriculation: CNSS N°7080

D i r e c t r i c e d e

Ezza Mint Moulay El Hacem

IMPORTANT

POINTS CHAUDS est une publication plurielle. La Direction respecte la liberté d'expression des chroniqueurs; qu'ils soient de droite, de gauche, du centre ou d'ailleurs. Les commentaires reflètent uniquement les idées, point de vue personnels de leurs acteurs. L'opinion de Points Chauds Magazine ou BIMENSUEL s'exprime seulement à travers la ligne éditoriale.

ORGANISE
CONFÉRENCE DÉBAT INTER-PRESSE
MAGHRÉBINE



Sur

« le Rôle de la Presse
 dans les Pays
 Cibles du Terrorisme »

Journalistes participants de :

Algérie , Maroc , Libye, Tunisie et la Mauritanie

Le Samedi 15 Mars 2008 à Nouakchott –Khaïma Center à 09h 00

Accès sur Invitation

Pour les journalistes qui desirent participer , peuvent envoyer un email à l'adresse : conference@pointschauds.info

**L'ADSL, encore plus rapide,
 Toujours moins cher.**

Débits	Anciens Tarifs	Nouveaux Tarifs
128 Kbits	9.990	6.500
256 Kbits	17.100	9.900
512 Kbits	29.070	17.100
1 Méga	49.020	29.070
2 Méga	Nouveau	49.020



Les clients existants sont migrés automatiquement et gratuitement vers le débit supérieur